

## METTRE EN PLACE UNE TRANSITION ECOLOGIQUE AU NIVEAU DE LA COMMUNE

Face aux enjeux actuels, un vrai programme de transition écologique est indispensable, y compris à l'échelle de la commune :

### Accompagner les habitants pour la mise en pratique d'actions de développement durable

Accompagnement par l'animation d'ateliers et de conférences sur :

- l'éco-citoyenneté
- l'économie d'eau et la récupération des eaux de pluie
- la lutte contre le gaspillage alimentaire
- la confection de produits d'entretien, de lessive, d'éponge écologique...
- la mise en place de covoiturage propre aux déplacements du quotidien autour de la commune
- le troc local de services
- d'autres thématiques selon les propositions des consultations citoyennes à venir

### Proposer des solutions locales pour la gestion et la valorisation des déchets verts.

Il s'agit d'une compétence de la communauté de communes (AQTA). A l'échelle des 24 communes ce sujet est peu prioritaire a contrario de la forte demande des landévantaises et landévantais révélée lors de la consultation citoyenne en particulier.

Une simple benne de déchets verts à exporter n'est pas une solution satisfaisante d'un point de vue écologique. Une solution locale sera portée par notre équipe à travers le plan d'actions suivant :

#### Phase 1 :

- Consultation citoyenne spécifique à ce sujet sur Landévant
- Création d'un groupe de travail avec le service déchets d'AQTA
- Sollicitation de structures d'accompagnement connues par notre équipe
- Recherche de partenaires locaux (agriculteurs, jardiniers...) – lien social

#### Phase 2 :

- Organisation d'animations de quartier et de village sur le compostage à la parcelle : le déchet devient une ressource, moins de transport, moins d'achat de terreau ou de paillage
- Mise en place de broyeurs en location par la mairie
- Selon un cahier des charges précis et avec animation, mise en place de plusieurs dépôts sur la commune avec séparation des :
  - o déchets verts non ligneux (tonte, feuille) : compostage (valorisation locale)
  - o déchets verts ligneux (branchages) : stockage puis broyage (valorisation locale)
- Autres dispositions pertinentes selon la consultation citoyenne

### Favoriser les actions simples, concrètes et les circuits courts

Favoriser le commerce local et biologique, les circuits courts et toutes les actions environnementalement vertueuses :

- Intégration de la biodiversité pour tous les projets communaux
- Recherche d'autres producteurs locaux pour le développement du marché du samedi matin
- Partage des bonnes pratiques des landévantaises et landévantais : animations, ateliers...
- Consultation citoyenne et étude de faisabilité pour la mise en place :
  - o d'une boutique mutualisée pour les producteurs locaux
  - o d'une recyclerie / ressourcerie
- Conversion à l'électricité du parc de véhicules de la mairie
- Eco-conception et distribution de sacs réutilisables sur la commune
- Création d'un évènement sur la commune « écologie = économie »

### Développer l'utilisation des énergies renouvelables.

- Mise en place d'énergies renouvelables pour les bâtiments communaux et appui aux habitants pour l'achat groupé
- Avec l'appui de structures d'accompagnement connues par notre équipe, création d'un écoquartier sur Landévant : habitat groupé participatif, logements sociaux et logements individuels en matériaux biosourcés
  - bâtiments à énergie positive – gestion alternative des eaux...
- Réflexion sur la mise en place d'éclairages publics